



RÉUNIONS PUBLIQUES  
Février 2016

[www.nantessaintnazaire.fr](http://www.nantessaintnazaire.fr)



3 février 2016, 18h30 - 21h

Saint Nazaire

6 participants

6 personnes ont pris part à la réunion de Saint Nazaire de cette deuxième phase de concertation dans le cadre de la révision du Scot du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire. Les participants se sont présentés comme des citoyens intéressés aux enjeux du Scot, enjeux importants qui leur font déplorer la faible mobilisation. Un participant, ayant déjà contribué en ligne, a notamment contesté la sincérité et l'intérêt de cette concertation, évoquant un contexte politique local faisant d'après lui peu de cas des concertations citoyennes. Il a fait part de son scepticisme mais a accepté de participer à cette soirée. Il souligne qu'un enjeu primordial n'est pas suffisamment pris en considération : l'emploi. Notamment à travers la question de l'impact de la « nouvelle économie » sur la production et la création de valeur et l'enjeu du déséquilibre entre les territoires, et plus spécifiquement entre les deux agglomérations que sont Nantaise et Saint-Nazaire, qui opposent des bassins d'emploi de « cols blancs » et de « cols bleus » très inégalement dynamiques. C'est contre ce déséquilibre croissant que devrait œuvrer un schéma de « cohérence territoriale ». D'autres personnes mobilisées contre l'aéroport Grand-Ouest à Notre-Dame-des-Landes ont pris part à la soirée pour souligner les contradictions que pouvait présenter ce projet avec les principes du Scot. Tout en acceptant de prendre part à cette concertation, ils ont bien précisé qu'ils souhaitaient qu'en aucun cas leur présence puisse dans le cadre de la concertation autour du Scot servir

---

Réunion publique 3 février 2016  
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



de caution à ce projet auquel ils sont résolument opposé, tout en proposant des alternatives comme le réaménagement de l'actuel aéroport Nantes Atlantique.

Deux élus de la Carène ont pris la parole en introduction et participer à un échange avec les participants en conclusion de la soirée ; Pascale HAMEAU, vice-présidente développement durable et Martin ARNOUT, délégué aux finances.

## Déroulement de la soirée

### Présentation de la révision du Scot

- Le territoire du Pôle Métropolitain
- **Ce qu'est un Scot ?**
- L'articulation entre Scot, PLH et PLU
- Le calendrier de la révision du Scot
- **Les ambitions affichées dans le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD)**
- Vers le document d'orientation et d'objectif (DOO)

### Moment contributif : 4 thématiques

- Habitat et cadre de vie
  - Economie et Emploi
  - Transition énergétique et écologique
  - Mobilités et transports
- ▶ 3 sessions de réactions individuelles : *Ce qui me semble* :
- Pertinent, important
  - Insuffisant, manquant
- ▶ 1 session de synthèse collective : *Ce qui nous semble*
- Indispensable
  - Pertinent ou satisfaisant
  - Insuffisant ou manquant
  - Incompréhensible ou inacceptable
- ▶ **1 temps de restitution et d'échange**

## 1. Habitat et cadre de vie : enjeux et orientations

### Répondre aux besoins d'une population croissante

- ▶ Produire plus de 100 000 logements neufs, dans les centralités et à proximité des transports et des activités.
- ▶ Atteindre un taux de 20% de logement social dans le parc total de logements en 2030
- ▶ Atteindre 33% de logements sociaux pour la production de logements neufs pour les agglomérations et de 20% dans le périurbain
- ▶ Veiller aux conditions de logement et d'accueil des travailleurs mobiles, des gens du voyage

### Maintenir et renforcer la mixité sociale et générationnelle

- ▶ Produire entre la moitié et les trois-quarts des logements sociaux dans les cœurs des agglomérations et villes importantes.
- ▶ Au minimum 10 logements sociaux dans chaque commune.

### Proposer une offre de logements de qualité et diversifiée

- ▶ Assurer la qualité du parc existant : adaptation et requalification des logements, rénovation énergétique.
- ▶ Encourager le dialogue avec les acteurs de l'habitat, notamment bailleurs sociaux.

### Economiser l'espace : se développer dans un espace limité et contenir l'urbanisation

- ▶ Prioriser le développement dans les 2 agglomérations : Saint-Nazaire, Nantes et les 5 pôles structurants : Blain, Nort-sur-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay, Treillières.
- ▶ Viser une densité minimale de 20 logements par hectare.
- ▶ Diminuer de moitié la consommation d'espace avec un seuil minimum à atteindre d'au moins 40%

- ▶▶ **Rendre obligatoire l'inscription de toute extension dans la continuité de l'enveloppe urbaine** : aucun nouveau logement dans les écarts, autorisation de nouveaux logements dans les hameaux sous conditions et possibilités d'extension pour les villages conditionnées par une « stratégie de développement ».

*Chaque phrase marquée d'un triangle noir correspond à l'expression d'un participant : les idées proches, répétées signalent donc l'expression de plusieurs personnes sur un même sujet.*

## Ce qui semble important, pertinent

### *Réaménager les périphéries urbaines*

- ▶ Eviter les dents creuses

## Ce qui semble insuffisant, manquant

### *Optimiser le patrimoine existant*

- ▶ Rénovation des logements existants
- ▶ **Quelle possibilité pour rénover les logements des années 50...** Incitation pour les propriétaires privés ?

### *Dynamiser les petits centres*

- ▶ Désertification des centres bourg au profit du périurbain, leur redonner de l'attractivité



## 2. Economie et emploi : enjeux et orientations

### S'appuyer sur une économie diversifiée : filières historiques et d'avenir

- ▶ Soutenir les filières stratégiques : nouveaux sites dans les agglomérations et parcs d'intérêt métropolitains mêlant entreprises, recherche, formation et institutions.
- ▶ Mettre en adéquation les besoins et la formation : renforcer les liens entre entreprises et formations, conforter l'offre de formation initiale et continue.
- ▶ Assurer une coordination entre les EPCI sur les parcs d'activités d'intérêt métropolitain, poursuivre la coopération avec les autres territoires et encourager le dialogue avec les acteurs de l'économie.

### Rester un territoire attractif et amplifier l'ouverture sur le monde

- ▶ Assurer le développement d'infrastructures : ferroviaire, grand port maritime, aéroport grand ouest.
- ▶ Développer la logistique urbaine.

### Préserver des capacités d'accueil pour l'industrie et la logistique et privilégier les centralités pour accueillir l'emploi

- ▶ Garantir le rayonnement économique des centralités et favoriser la mixité fonctionnelle.
- ▶ Renforcer la lisibilité des parcs d'activité économique par une organisation claire de l'offre foncière en trois niveaux : entre des parcs d'activités majeurs (*entités économiques emblématiques*), des parcs d'activités structurants (*entreprises industrielles, stockage, recherche et innovation...*) et des parcs de proximité (*échelle inter- ou communale*).
- ▶ Favoriser l'attractivité en renforçant la qualité urbaine et paysagère des sites économiques, leur fonctionnalité et leur accès aux réseaux numériques.

### Maîtriser l'implantation et la localisation des commerces

---

Réunion publique 3 février 2016  
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



- ▶▶ Privilégier les centralités ou, seulement à défaut, accueillir les projets commerciaux dans des zones dédiées.
- ▶▶ Renforcer la centralité des communes pour les services et les commerces de proximité.

## Ce qui semble important, pertinent

### Accueillir **de nouveaux secteurs d'activités**

- ▶ Former les habitants en fonction des besoins liés à ces activités
- ▶ Quelques rares exemples à Saint Nazaire de nouvelles activités (micro algues, chaufferie)

## Ce qui semble insuffisant, manquant

### *Equilibrer les activités entre les territoires*

- ▶ Déséquilibre géographique entre cols bleus et cols blancs, ces derniers sont centralisés dans la région nantaise.
- ▶ Division des compétences des **zones d'activité dans le territoire...** Répartir les emplois « cols blancs », « cols bleus » entre Nantes et Saint Nazaire.

### *Favoriser les centralités et leur attractivité*

- ▶ Privilégier les centralités, notamment pour les petits commerces ainsi que la gratuité des transports urbains.
- ▶ **Privilégier les centralités en facilitant l'installation des commerçants** (notamment pour le ramassage des poubelles ou encore les livraisons).
- ▶ Privilégier les marchés couverts et leur publicité

### *Développer les circuits courts et **l'agriculture bio ou raisonnée***

- ▶ Encourager les petites exploitations maraichères à **s'installer** en bordure de ville
- ▶ Aider la reconversion des exploitations vers le bio
- ▶ **Encourager l'installation de paysans bio** en Loire Atlantique



### *Créer des emplois*

- ▶ Création d'emplois à St Nazaire par le développement de la nouvelle économie.
- ▶ Des compétences professionnelles manquent. Besoin de formations pour travailler dans des entreprises de pointe.

### *Limiter certaines activités dans les zones urbanisées*

- ▶ Rester un territoire attractif en ayant des villes vertes et dépolluées. Qualité de vie attractive pour les familles et le tourisme.
- ▶ Interdire les industries polluantes en ville (par exemple la société Rabas Protec qui est **proche d'écoles...**)
- ▶ Non à un aéroport Grand Ouest inutile à Notre Dame des Landes car il y a déjà Nantes Atlantique.



### 3. Transition énergétique et écologique : enjeux et orientations

#### Poursuivre l'engagement en faveur de la transition énergétique :

- ▶ S'inscrire dans les objectifs nationaux : réduction de 40% des émissions et avoir 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.
- ▶ Conditionner l'extension de l'urbanisation par des critères renforcés de performance énergétique.
- ▶ Encourager le développement des énergies locales et renouvelables, mutualiser les réseaux de chaleur et d'énergie de récupération.
- ▶ Economiser les ressources naturelles.
- ▶ Réduire la production de déchets et assurer leur gestion.
- ▶ Elaborer un plan climat air énergie territorial (PCAET) à l'échelle du Pôle métropolitain

#### Préserver la richesse écologique des grands ensembles naturels

- ▶ Protéger les continuités écologiques (trame verte et bleue) et assurer le maintien des corridors écologiques.
- ▶ Préserver les réservoirs de biodiversité réglementaires.
- ▶ Assurer le maintien des corridors écologiques.

#### Reconnaître le rôle économique, social, paysager et environnemental de l'agriculture

- ▶ Réserver au minimum 80 000 hectares d'espaces agricoles pérennes, soit une surface équivalente à celle actuelle.
- ▶ Garantir des conditions d'activité satisfaisantes.
- ▶ Préserver la diversité des espaces agricoles (marais, péri-urbain, activités de loisirs...)

#### Mettre « l'eau » au cœur du projet de territoire

- ▶ Sécuriser l'alimentation en eau potable : protéger la ressource en eau et améliorer sa qualité

- ▶▶ Pérenniser la ressource halieutique
- ▶▶ Préserver les zones humides
- ▶▶ Développer des réponses adaptées aux risques : inondation, submersion, pollution

## Ce qui semble important, pertinent

### **Préserver l'environnement**

- ▶ Les objectifs de la transition énergétique sont importants, mais sont-ils contraignants ?
- ▶ La préservation de la richesse écologique doit faire l'objet d'encore plus d'efforts

## Ce qui semble insuffisant, manquant

### **Préserver les terres et réduire l'impact écologique de l'agriculture**

- ▶ Pourquoi n'augmente-t-on pas les 80 000 hectares d'espaces agricoles pérennes ainsi que les périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN) ?
- ▶ L'agriculture doit être respectueuse de l'eau. Il est nécessaire de réduire la consommation des produits phytosanitaires.
- ▶ La Loire Atlantique est une « zone noire » en termes de consommation de produits phytosanitaires.

### *Préserver les espaces naturels*

- ▶ Créer de nouvelles zones réservoirs majeurs.
- ▶ Nouvelle zone réservoir majeur avec Notre Dame des Landes.
- ▶ Pas de mesures compensatoires, elles sont inefficaces.

### *Impliquer chaque lieu au travers de sa gestion dans la transition écologique*

- ▶ Réaliser davantage de compostage dans les équipements publics et collectifs.
- ▶ Récupération des ordures ménagères végétales et agricoles afin de produire en local du biogaz.
- ▶ Les mairies doivent utiliser toutes les toitures publiques pour imposer des équipements de production d'énergie solaire, etc.



*Anticiper la montée des océans*

- ▶ Politique financière de prévision et de dédommagement pour indemniser les territoires de bord de mer submersibles.

## 4. Mobilités et transports : enjeux et orientations

Pouvoir se déplacer efficacement sur le territoire, en transport collectif et en voiture :

- ▶ Mettre en place des liaisons entre les pôles structurants et les agglomérations
- ▶ Mailler le territoire grâce à une desserte performante des pôles structurants et développement des pôles d'échange entre plusieurs modes de transport.
- ▶ Soutenir le développement de l'offre ferroviaire : cadencement axe Nantes Saint-Nazaire et gares de Nantes Saint-Nazaire et Savenay comme lieux d'interconnexions performants et privilégiés.
- ▶ Améliorer les transports collectifs structurants des agglomérations : cadencement, fiabilité (cadencement, fiabilité).
- ▶ Créer et améliorer des axes routiers.
- ▶ Fluidifier le trafic aux abords de l'agglomération nantaise.
- ▶ Favoriser un usage raisonné de la voiture individuelle.

Encourager la ville des courtes distances et développer les alternatives à la voiture individuelle

- ▶ Développer les « mobilités actives » (marche, vélo), notamment dans les cœurs d'agglomération de Nantes et Saint-Nazaire
- ▶ Encourager dans toutes les centralités les courts parcours : 10 min à pied et 5 min à vélo
- ▶ Affiner la connaissance des pratiques de mobilité
- ▶ Elaborer un schéma directeur des modes doux à l'échelle du Pôle métropolitain

**Renforcer l'accessibilité et l'attractivité nationale et internationale de Nantes-Saint-Nazaire.**

- ▶ S'appuyer sur les infrastructures présentes ou en projet (port, aéroports, gares TGV, lignes ferrées nouvelles...)

- ▶▶ Améliorer le transport de marchandise en structurant l'offre multimodale : transport fluvial, voies maritimes, logistique urbaine.
- ▶▶ Projet d'aéroport Grand-Ouest
- ▶▶ Liaison ferroviaire Nantes-Rennes-Saint-Nazaire

## Ce qui semble important, pertinent

### *Développer les transports collectifs*

- ▶ Développer l'offre ferroviaire
- ▶ Développer le cadencement

### *Favoriser les mobilités douces*

- ▶ Inciter les entreprises à s'équiper de « mobilités douces »
- ▶ Augmenter les parcours à vélo en site propre

### *Améliorer les axes routiers*

- ▶ Améliorer les axes routiers, mais aussi les routes départementales mais sans grignoter les terres agricoles

### *Optimiser les infrastructures existantes*

- ▶ Optimisation, amélioration de l'aéroport de Nantes
- ▶ Mettre en place un transport maritime de passagers vers l'Espagne (vers l'Irlande existe-t-il toujours ?)

## Ce qui semble insuffisant, manquant

### *Optimiser les transports collectifs*

- ▶ Coordonner les horaires de bus et les horaires de lycées et collèges (entrée des cours)
- ▶ Si le biogaz est développé dans le territoire, l'utiliser pour les transports collectifs
- ▶ Améliorer les horaires de tram sur les périphériques pour permettre de laisser sa voiture



- ▶ Coordination de l'heure d'arrivée des bus avec le départ des trains

### **Développer l'offre ferroviaire**

- ▶ Au départ de Saint Nazaire, dédier une ligne de train pour le transport de marchandises **et dédier une autre ligne pour le transport de passagers** afin d'augmenter le cadencement des trains
- ▶ Augmenter les voies ferroviaires en Loire Atlantique
- ▶ Améliorer les liaisons en train
- ▶ Développer le maillage transversal des voies de chemin de fer. Ex. : Saint Nazaire – Vannes – Brest ...

### *Partager la voiture*

- ▶ Multiplier les aires de co-voiturage
- ▶ Créer un **nouveau système visualisé pour proposer d'être auto-stoppeur** et/ou de **signifier qu'une** voiture accepte de prendre des auto-stoppeurs (aire de co-voiturage...)

### *Se déplacer en vélo ou à pied*

- ▶ Développer les pistes dédiées aux vélos et uniquement aux vélos (chemin à travers champs et routes spéciales) en ville et en campagne
- ▶ Protéger davantage les espaces piétons des stationnements (notamment sauvages ou interdits)

### *Réviser le réseau routier*

- ▶ Ne pas oublier les petites routes agricoles, les réseaux secondaires
- ▶ Des axes routiers prévus sont discutables

### *Limiter les aéroports*

- ▶ Non à deux aéroports → non à Notre Dame des Landes

### Ce qui est indispensable

Les participants ont insisté sur le respect d'une éthique et des objectifs de la COP21 par le SCoT, tout en prenant en compte la qualité de vie.

La généralisation des énergies renouvelables, l'utilisation et le développement des transports en commun, et en particulier du train, permettront d'atteindre des objectifs. La question de l'emploi et de la compétitivité du territoire sont également apparues comme préoccupantes. Le développement du numérique, notamment grâce à des structures incubatrices est considéré par les participants comme indispensables pour répondre à ces enjeux. Cette « nouvelle économie » est porteuse de potentiels contrecoups sur les emplois actuels : la **question de l'emploi** est primordiale, et la réflexion ne doit pas se limiter à l'urbanisme ou l'habitat.

Il semble aussi important de privilégier le rail, pour les marchandises avec le ferroutage et pour les hommes, pour être en mesure de se rendre partout.

### Ce qui est pertinent, satisfaisant

L'amélioration des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN) a été jugée comme un moyen pertinent de protéger le territoire d'un point de vue écologique. Il faut les préserver car il est difficile ensuite des zones d'activités. Pourquoi pas aller vers une révision et une extension des PEAN ?

### Ce qui est insuffisant ou manquant

Les participants ont jugé insuffisants les objectifs du SCoT pour atteindre un équilibre des emplois entre agglomérations et petites villes. Ils ont suggéré d'atteindre cet équilibre par le biais des crédits recherche et développement.

Ils ont souhaité développer davantage les mobilités douces, notamment par des voies propres aux vélos, dans et hors des centres, et en réhabilitant les centres des bourgs, que ce soit pour les piétons ou encore faciliter **l'installation** et le maintien des commerces.

### Ce qui est incompréhensible ou inacceptable

Enfin, ils ont jugé inutile le **projet d'aéroport à Notre Dame des Landes** et inacceptable le déséquilibre entre la métropole et les bassins de vies périphériques.

---

Réunion publique 3 février 2016  
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire

